

Appendices : mouvement de l'hôpital Pourtalès pendant l'année 1858

Autor(en): **Cornaz, Edouard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel**

Band (Jahr): **5 (1858-1861)**

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-87943>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

APPENDICES.

MOUVEMENT

DE

L'HOPITAL POURTALÈS

pendant l'année 1858

par le D^r Edouard CORNAZ

médecin et chirurgien en chef de cet établissement.

Messieurs!

Pendant l'année qui vient de s'écouler, deux causes diverses ont amené une diminution sensible dans le nombre des malades traités dans votre hôpital, à savoir : la longue durée de la maladie de quelques-uns d'entre eux et surtout une diminution dans le nombre des lits disponibles, nécessitée par les constructions et les réparations qui y ont eu lieu en 1858; les effets de l'ouverture de la salle Grieninger, qui a augmenté notre effectif de 11 lits et en a ainsi doublé le nombre primitif, n'ayant eu lieu que le 11 décembre, vous comprendrez que ce fait n'ait pu, à beaucoup près, contrebalancer les causes ci-dessus mentionnées.

Quoi qu'il en soit, nous aurons à nous occuper dans ce rapport annuel de 352 malades : en effet,

38 restaient en traitement depuis 1857, et
356 sont entrés pendant l'année;

Total: 394

dont 42 étant encore dans les salles le 1^{er} janvier 1859,

Restent: 352 malades sortis en 1858, à savoir :

294 guéris,
30 améliorés,
4 incurables,
et 24 morts.

Si ce dernier chiffre s'élève au 6,82 pour cent, il ne faut pas oublier que la diminution des entrées a nécessairement porté non sur les cas graves, le plus souvent suivis de mort, mais sur les plus légers; c'est à la même cause qu'il faut, en bonne partie du moins, attribuer la longueur de la durée moyenne du séjour de chaque malade, qui est de 46,98 jours, le nombre des journées de ces 352 malades, de leur entrée à leur sortie, ayant été de 16,537.

D'autre part, comme l'année 1858 a compté 17,016 journées de la part des 394 malades qui y ont fait tout ou partie de leur séjour, il y a eu en moyenne 46,62 malades dans nos salles, nombre qui, avec notre total de 50 lits, diminué pendant la plus grande partie de l'année et augmenté de 11 les derniers jours seulement, prouve combien le comité des admissions a tâché d'utiliser le plus possible les lits à sa disposition.

On sait que, à la suite des besoins démontrés par l'expérience, la Direction a arrêté le rapport de 2 lits d'homme pour 1 de femme. Le rapport annuel entre les deux sexes, 241 hommes et 111 femmes, démontre une fois de plus, un fait bien connu dans cet établissement, que la moyenne du séjour des femmes y est un peu plus longue que celle des hommes.

Quant à la patrie de nos malades :

120 étaient Neuchâtelois ;

177 Suisses d'autres cantons (dont 107 Bernois, 13 Vaudois, 11 Fribourgeois, 10 Argoviens, etc.) ;

20 Allemands, (dont 10 Badois, 5 Wurtembergeois, 3 Hessois, etc.) ;

18 Italiens, (à savoir ; 14 Sardes et 4 Lombards) ;

15 Français ;

1 Belge, et

1 Danois.

Avant d'en venir à la spécification des maladies traitées et des résultats obtenus pour chacune d'elles, nous dirons que les 18 principales opérations pratiquées, ont consisté en : 1 extraction de loupe sus-orbitale ; — 1 blépharoplastie ; — 1 pupille artificielle ; — 1 ablation de tumeur épithéliale de la lèvre inférieure ; — 1 double amygdalotomie ; — 1 trachéotomie ; — 1 extraction d'un corps étranger (lame de couteau), implanté dans la paroi postérieure de la poitrine ; — 1 opération d'hydrocèle par ponction et injection ; — 2 réductions de paraphymosis ; — 1 triple ponction pour une hydropisie enkystée multiple de l'ovaire ; — 1 réduction de luxation du cubitus ; — 1 désarticulation du poignet ; — 1 ligature de l'arcade artérielle palmaire ; — 2 amputations partielles d'un doigt ; — et 2 amputations de cuisse. Toutes ces opérations réussirent.

De nos vaccinations et revaccinations de l'année, 92 eurent le résultat désiré.

AFFECTIONS GÉNÉRALES.

87 cas, avec 76 guérisons, 2 améliorations et 9 décès. La seule opération pratiquée sur l'un d'entr'eux, fut l'ablation des deux amygdales.

3 *Erysipèles*, deux à la face et un à la jambe. L'un des premiers était accompagné d'un ozène avec douleur

frontale très-vive, qui fut guéri par une dissolution concentrée de nitrate d'argent; tandis que chez l'autre, existait un eczème chronique du cuir chevelu. — Quatre de nos malades chirurgicaux présentèrent aussi de l'érysipèle, consécutif chez l'un d'eux à une opération.

4 *Anthrax*, situés au dos, à la main, à l'aîne et à la cuisse: le dernier n'était plus représenté, lors de l'arrivée de la malade, que par un ulcère, et néanmoins elle exigea sa sortie avant sa guérison complète, pour demander peu après une nouvelle admission à laquelle le Comité ne put consentir; chez le premier, en revanche, nous profitâmes de son séjour pour le débarrasser de la gale par la méthode belge.

2 *Fièvres intermittentes*, toutes deux de type quarte, en mai, et chez des Italiens, dont un était en outre hypochondriaque: le sulfate de quinine les guérit tous deux.

41 *Fièvres typhoïdes*, dont 8 terminées par la mort, due une fois à des hémorrhagies intestinales répétées; deux fois au noma, compliqué dans un des cas d'une pneumonie; quatre fois à des lésions cérébrales, qui, chez un, sous forme de congestion cérébrale, produisirent une mort subite, tandis que, dans un autre cas, il y avait aussi eu pneumonie; une fois, enfin, à une pneumonie accompagnée d'un foie gras, chez un individu d'habitudes peu sobres. — Parmi les complications des cas terminés par la guérison, nous indiquerons: des épistaxis répétés, des hémorrhagies intestinales (2 fois), une thyroïdite, une laryngite, une bronchite aiguë, deux pneumonies, une pleurésie, des furoncles; de plus nous observâmes lors de la convalescence, un ictère, fait peu fréquent, et une périostite du fémur: une de nos malades, âgée de 16 ans seulement, atteignit les derniers degrés du marasme, et n'en échappa pas moins à la mort. — Quant au sexe des malades, nous comptons 28 hommes et seulement 13 femmes. La plus jeune n'avait

que 12 ans, une 13, 5 en avaient 16 (trois femmes), 3 - 18 (deux femmes), 1 - 19, 2 - 20, 3 - 21 (une femme), 4 - 22 (deux femmes), 4 - 23 (deux femmes), 2 - 24, 1 - 25, 1 - 26, 3 - 27, 3 - 29, 1 - 32, 1 - 33, 1 - 38 (femme), 1 - 42, 1 - 43, 1 - 48 (femme), 1 - 51. — Si l'on déduit deux cas restant de 1857, et qu'on les remplace par les deux encore en traitement au 1^{er} janvier 1859, on trouve nos malades répartis comme suit, selon les mois et les localités: Janvier 6 (Saint-Sulpice 3, Bôle, Boudry et Locle, chacun 1); — février 1 (Sagne); — mars 3 (Neuchâtel 2 et St-Blaise 1); — avril 2 (Saint-Martin); — mai 3 (Saint-Martin 2 et 1 voyageur); — juin 3 (Saint-Martin, Môtiers et Serrières); — juillet 3 (Chézard, dont un de la montagne de ce village); — août 7 (Fleurier 3, Crôtets, Chaux-de-Fonds, Boudry et Neuchâtel, chacun 1); — septembre 4 (Neuchâtel 2, Boveresse et Cernier, chacun 1); — octobre 6 (de Neuchâtel, Serrières, Boudry, Montmollin et Cernier, et un ambulant de la commune de Chézard et Saint-Martin); — novembre 1 (Neuchâtel); — décembre 2 (les Isles près Boudry et les Ponts.) Ces quelques données suffiraient déjà pour nous démontrer l'existence de 3 épidémies dans le pays pendant l'année 1858, à savoir une à Saint-Sulpice (3 cas en janvier), une à Saint-Martin et aux Chézards (8 cas d'avril à juillet), et une à Fleurier (3 cas en août, avec retentissement dans les villages environnants). Trois fois nous avons eu 2 personnes d'une même famille et maison atteintes de cette maladie, à savoir: deux jeunes sœurs de la ruelle Breton de cette ville, âgées de 12 et 16 ans, dont l'éloignement d'un local insalubre coupa court à la propagation de la maladie; une mère et sa fille, de Saint-Martin; enfin deux frères du même village du Val-de-Ruz, qui ne nous arrivèrent qu'après que deux membres de leur famille eurent succombé à cette ma-

ladie, qui emporta aussi l'un d'entre eux. — Quant à la contagiosité de cette affection, l'année écoulée nous a peu fourni de faits à son appui: une infirmière nous arriva malade de l'hôpital du Locle; une jeune fille de 16 ans, servante depuis 3 semaines seulement à l'hôpital Pourtalès, y contracta cette maladie; trois de nos malades la prirent aussi dans nos salles, à savoir une femme de 28 ans, en traitement pour une ophthalmie scrofuluse, un homme de 36 ans que nous soignons pour une morsure à l'index, et un jeune homme de 17 ans, qui offrait au genou une plaie contuse et qui présentait pendant la convalescence de la fièvre typhoïde, et à la suite d'une thyroïdite, une gangrène étendue des parois du cou, à laquelle il succomba; tous trois la contractèrent pendant que les cas de typhus étaient assez nombreux dans l'établissement. — Quant au traitement, le plus souvent symptomatique, nous n'avons qu'un mot à en dire, c'est que le sulfate de quinine administré à haute dose au début, nous a paru, dans plusieurs cas, exercer une influence heureuse sur la marche et la durée de la maladie.

1 *Fièvre muqueuse* (*Abortivtyphus* du professeur Lebert), de la Coudre, entré en mai, seul représentant d'une petite épidémie de cette forme morbide qui eut lieu, à cette époque, à Saint-Blaise et dans les environs.

1 *Fièvre éphémère* (*Febricula*).

4 cas d'*Influenza* ou *Grippe*, pendant les deux derniers tiers de janvier et le premier de février, tous de Neuchâtel, bien que cette maladie ait sévi alors épidémiquement sur le canton presque entier: un de ces cas fut remarquable par une céphalalgie, des douleurs de ventre et de membres intenses; chez un autre, une mastite, compagne d'une grossesse, prolongea le séjour de la malade à l'hôpital.

25 *Rhumatismes*, sans parler des Péricardites rhumatismales qui nous occuperont ailleurs. C'était 21 *Rh. articulaires aigus*, dont 13 sans aucune complication ou autre circonstance digne d'une mention spéciale; 4 coïncidant avec des crises hystériques, de la chlorose, une gastralgie, ou une hypertrophie des amygdales, cause de surdit      laquelle on rem  dia par l'ablation de ces deux organes; 4 compliqu  es d'affections de c  ur,    savoir trois anciens vices organiques, chez un des porteurs desquels se d  clar  rent une hydropisie g  n  rale, puis une pleuro-pneumonie double, tandis qu'une fille de 18 ans, qui offrait une ancienne insuffisance de la valvule mitrale, eut une p  ricardite, puis une pneumonie, et succomba apr  s avoir pr  sent   un certain degr   d'hydropisie; enfin, dans un dernier cas, une p  ricardite se produisit, qui fut suivie d'une insuffisance de la valvule mitrale, l  sion qui persista apr  s la gu  rison du rhumatisme. — 1 *Rh. chronique*. — 3 *Rh. musculaires vagues ou localis  s*, dont un compliqu   d'une bronchite chronique, et un localis   comme lumbago. Les recherches du Dr V. Gautier (de G  n  ve) tendent    prouver que Rhumatisme musculaire et N  vralgie seraient synonymes: l'exp  rience pourra seule d  cider au sujet de cette r  union, et, provisoirement du moins, je n'ai pas cru pouvoir s  parer les Rhumatismes musculaires des articulaires.

1 *Paralysie saturnine* m  rite d'autant plus de nous occuper ici, que le malade, Neuch  telois, occup   aux travaux de l'horlogerie    G  n  ve, nous avait   t   adress   comme affect   de contractures rhumatismales: sa vue nous fit imm  diatement penser    une intoxication m  tallique, et, le tremblement qu'il pr  sentait, nous paraissant d      de la paralysie, les gencives n'offrant pas l'  tat scorbutique que leur donne le mercure, mais bien un liseret lilas, nous concl  mes    un empoison-

nement par le plomb, bien que le malade nous assurât qu'il se servait pour polir les glaces, d'une simple potée d'étain. L'iodure de potassium et des bains, simplement d'eau tiède d'abord, puis de foie de soufre, combattirent avec succès cette affection. Ajoutons que, dans une visite que M. le Dr Lombard (de Genève) voulut bien nous faire à l'hôpital, pendant le séjour de ce malade, non-seulement il accepta notre diagnostic, mais encore nous apprit, qu'en effet la plupart des potées d'étain de cette ville, contiennent par mesure d'économie, une quantité notable de plomb.—Nous n'avons d'ailleurs eu, en 1858, aucun autre fait de dyscrasie métallique, et c'est dans nos salles que se déclarèrent les deux cas de *Delirium tremens*, que nous combattîmes avec succès par le calomel à petites doses: un de ces malades eut plus tard une dyspepsie alcoolique, chez lui et chez deux autres ivrognes, nous dûmes traiter par l'alcool à doses décroissantes, avec adjonction de teinture d'assa-fœtida pour des motifs faciles à comprendre.

- 1 *Anémie*, chez une femme épuisée par 16 couches ou fausses-couches et par l'allaitement de 10 enfants.
- 2 *Chloroses*, l'une chez une personne qui n'avait pas eu ses époques pendant 9 mois.
- 2 *Ictères* sans intérêt spécial, tandis que 2 autres cas survenus dans nos salles en présentent au point de vue de leur étiologie: en effet, l'un survint pendant la convalescence d'une fièvre typhoïde; et un petit garçon, au lit pour une fracture des deux os de la jambe, voisin d'un pneumonique dans le délire, fut tellement effrayé de ce que celui-ci avait projeté son pot de tisane dans sa direction qu'il en prit la jaunisse: inutile de dire que son dangereux voisin fut immédiatement isolé et fixé dans son lit.

MALADIES DES ORGANES DE L'INNERVATION.

41, dont 33 terminées par la guérison, 2 améliorées, 2 restées incurables et 4 suivies de mort. Aucune opération.

8 *Plaies à la tête*, la plupart contuses et provenant soit de chutes sur la tête, dont une d'une hauteur de 25 pieds, soit de celle d'objets pesants (tonneau, sapin abattu, etc.) sur cet organe: dans une, il y eut, en outre, fracture des os propres du nez; une seconde nécessita la ligature d'une artère lésée; chez une troisième, la plaie guérit par première intention; enfin un quatrième, tombé ivre dans un escalier, eut un delirium tremens et de l'érysipèle: seul, un de nos malades eut une plaie par instrument tranchant sur le crâne et une à la paupière supérieure. Bien que presque tous ces cas fussent graves, tous guérirent. — Tel ne fut pas le cas de 2 de nos

3 *Fractures du crâne*, l'une occasionnée aussi par une chute dans un escalier, en état d'ivresse, suivi de fracture de l'os occipital, et d'épanchement sanguin sous-jacent; c'est également, étant ivre, qu'un autre malheureux était tombé à la renverse d'un coup léger qui lui avait été porté; après avoir été plusieurs jours sans connaissance, il essaya de nouveau de se lever, tomba de rechef de sa hauteur, et se fractura le col du fémur, accident pour lequel on nous l'envoya; il mourut sans avoir repris connaissance, et présenta un épanchement sanguin au-dessous d'une fracture de l'os occipital, tandis que celle du col du fémur était en voie de se cicatriser; le troisième, plus heureux, guérit: c'était un bûcheron qui travaillait dans la forêt, quand un bloc de pierre, venant à se détacher, l'atteignit à la tête; il perdit immédiatement connaissance, eut d'abondants vomissements, et nous arriva huit heures après l'acci-

dent, avec persistance de sa perte de connaissance et des pupilles contractées; au fond d'une plaie à lambeau, située au sommet de la tête, nous trouvâmes deux fractures de l'os pariétal, l'une à angle droit sur l'autre, et présentant une dépression: ne voyant aucune indication pour le trépaner, nous nous bornâmes à rapprocher les bords de la plaie par quelques points de suture, dont il fallut enlever un seulement, peu après, pour donner issue au pus; partout ailleurs, il y eut réunion par première intention, et, après une incision pratiquée pour donner issue à un liquide séreux qui se montrait journellement avant le pus quand on exerçait une pression, la marche de la maladie fut aussi simple que son issue heureuse.

- 1 *Hémorrhagie méningée intrà-arachnoïdienne convulsive.* Trois observations publiées avec beaucoup de détails par M. Binet (de Genève), nous engagent à donner ce nom à une affection que nous avons regardée au premier abord comme des contractures rhumatismales, soit dues à l'effet du froid humide. Un Fribourgeois, venant de St-Blaise à Neuchâtel pendant une nuit, fut assailli sur la route et renversé dans un fossé, où il resta jusqu'au matin, qu'il fut relevé complètement raide: cet état de contracture des bras, avec raideur tétanique des extrémités inférieures, s'accompagna par la suite de convulsions avec perte de connaissance: le sulfate de quinine se montra utile au début, puis refusa ses services. Tandis que les 3 cas décrits par l'auteur cité furent suivis de mort, nous eûmes la chance de sauver notre malade, qui nous fut ramené (soit dit par anticipation) plus d'un an après dans le même état, mais ayant été complètement bien dans l'intervalle, et nous quitta une seconde fois guéri, après un long séjour. — Si pour ce cas nous avons dû parler de ce qui se passa en 1859, nous devons rappeler notre rapport de 1857 pour

- 1 *Kyste du cervelet*, dont le porteur, qui avait paru mieux portant en nous quittant, rentra à l'hôpital le 1^{er} janvier 1858, et y mourut la nuit qui suivit: elle avait présenté, avons-nous déjà dit, une violente céphalalgie et du strabisme.
- 1 *Céphalalgie* chez une femme hystérique et mélancolique, guérie, du moins momentanément.
- 1 *Commotion cérébrale*, guérie: c'était chez une jeune fille qui tomba d'un char de foin d'abord sur les pieds, puis à la renverse, sur la tête.
- 2 *Commotions spinales* chez deux individus tombés, l'un dans une carrière, et l'autre d'un arbre.
- 3 *Spondylarthrocaces*, l'une provenant d'une chute sur la tête, depuis le haut d'un char de foin, guérie par des bains et des moxas; l'autre occasionnant une forte gibbosité chez un enfant, était accompagnée d'une petite plaie fistuleuse sur le côté droit; notre traitement n'eut pas de résultat favorable, et ses parents le reprirent: un moule en plâtre pris par M. le Dr H. Schærer, pourra vous représenter parfaitement l'état de difformité de ce pauvre garçon; une tuberculisation du corps des 6^e et 7^e vertèbres dorsales, également cause d'une gibbosité considérable, nous parut trop avancée pour nous permettre de renvoyer, sans inhumanité, un incurable dont les souffrances et la patience remarquable se prolongèrent au-delà de toute attente: à droite du corps des vertèbres s'était formée une poche remplie de matière tuberculeuse.
- 3 *Paraplégies*, — ou plutôt 2, dont une revenue pour récidives, — celle-ci chez un enfant de 13 ans, l'autre chez une femme hystérique, toutes deux guéries par la noix vomique, ainsi que
- 1 *Hémiplégie*, également survenue chez un petit garçon de 13 ans, sans cause appréciable.

- 1 *Paralysie faciale*, causée par une chute sur la tête, et considérablement améliorée par l'iodure de potassium, quand le malade exigea sa sortie.
- 2 *Prosopalgies*, dont l'une due à de nombreuses dents cariées ne céda qu'à leur extraction, tandis que l'autre qui avait résisté, au domicile de la malade, à la quinine et à l'arsenic, fut guérie par l'iodure de potassium, cure dont le résultat s'est maintenu dès-lors.
- 7 *Sciatiques*, dont une réclama une application de pâte de Vienne, tandis qu'une autre, à type intermittent, et due au froid humide, fut guérie par le sulfate de quinine.
- 2 *Chorées*, dont une fut traitée avec succès par la solution de Fowler et des bains sulfureux, tandis que l'autre céda à un seul de ceux-ci d'une demi-heure, bien que la malade présentât des mouvements continus du bras droit, analogues à ceux de la jambe qui fait mouvoir un rouet, tandis que la tête s'abaissait de temps en temps comme pour marquer la mesure, spectacle frappant, et qui eût eu des effets fâcheux sur les autres femmes, si le traitement n'eût fait immédiatement cesser cette scène. J'ajouterai que le malade dont j'ai parlé l'année passée, comme ayant été guéri alors de son sixième accès de chorée par le tartre stibié à hautes doses, nous étant revenu en 1858, pour une plaie à la tête, nous avons pu constater la persistance de sa guérison.
- 5 *Hystéries*, dont 3 guéries, 1 améliorée et 1 partie au moins aussi mal qu'à son arrivée, une des premières eut, dans nos salles, une angine tonsillaire.

MALADIES DES ORGANES DE LA VISION.

Des 23 affections de cette catégorie, dont 3 réclamèrent une opération, 18 furent guéries, 4 améliorées et 1 renvoyée sans résultat favorable.

- 1 *Loupe sus-orbitale*, affection congénitale, guérie par extirpation de cette tumeur, petite opération qui fut suivie de beaucoup de tuméfaction de la paupière supérieure et d'un érysipèle.
- 1 cas de *Plaies contuses aux paupières* de l'œil droit: le manque absolu de pansement avant l'arrivée du malade à l'hôpital, détermina aux deux paupières une perte de substance, à laquelle nous remédiâmes aussi bien que possible, par une double blépharoplastie, qui produisit un si bon résultat, que le rapprochement des paupières recouvrait complètement l'œil.
- 1 *Plaie contuse à la cornée*, produite par un coup de bûche, qui avait perforé cette membrane et occasionné un épanchement sanguin dans la chambre antérieure, une procidence de l'iris, qui tirait l'iris en bas, et une cataracte. La plaie de la cornée fut guérie.
- 1 *Ophthalmitis* ou *Phlegmon de l'œil*, sur un organe dont la vision était déjà perdue antérieurement.
- 1 *Ophthalmie gonorrhéique* qui avait déjà causé la perte de l'œil lors de l'entrée du malade, qui fut guéri de cet écoulement puriforme et de sa gonorrhée.
- 2 *Ophthalmies catarrhales*, à savoir: 1 *conjunctivo-kératite*, des deux yeux, remarquable par sa gravité, et une *conjunctivo-sclérotite*.
- 9 *Ophthalmies scrofuleuses*, autant de *conjunctivo-kératites*, dont une seulement améliorée, le malade, hypochondriaque, ayant voulu sortir avant son entière guérison; une guérie malgré son ancienneté et la présence d'une cicatrice ulcérée de la cornée; une autre qui ne le fut qu'avec une opacité partielle de la cornée; une double, aussi intense que longtemps rebelle au traitement; et deux dont le séjour fut prolongé par une bronchite ou une fièvre typhoïde.
- 1 *Conjunctivo-kératite chronique*, chez une personne amaurotique de l'autre œil, qui dut partir pour suivre sa famille en Belgique, avant sa guérison complète.

- 1 *Kératite chronique*, affection scrofuleuse des plus grave, guérie par un long traitement général et local, mais avec persistance d'opacités.
- 1 *Kératite à hypopyon*, guérie.
- 1 *Kérato-iritis*: la malade fut soumise à des frictions mercurielles autour de l'œil, à des instillations d'un collyre au sulfate d'atropine, et à l'iodure de potassium, à l'intérieur: à sa sortie, on avait obtenu à la fausse membrane deux ouvertures, au travers desquelles la malade voyait assez pour qu'elle n'ait pas voulu qu'on lui pratiquât une pupille artificielle.
- 1 *Atrésie de la pupille*, opérée précédemment à l'hôpital par iridectomie, mais dont la pupille artificielle s'était obstruée par une fausse-membrane: cette fois, nous eûmes recours au serre-tête, au moyen duquel nous obtînmes une superbe pupille, qui se recouvrit aussi de fausses membranes: elles furent combattues avec succès, et tout en faisait espérer l'entière résolution, quand le malade fut obligé de nous quitter, pour ne pas perdre sa place.
- 1 *Ulcère de la cornée*, chez une jeune fille borgne, dont l'œil actuellement malade présentait une ancienne cicatrice de la cornée et une synéchie antérieure, comme restes d'une ancienne ophthalmie: guérie.
- 1 *Cancer aux paupières* de l'œil droit, affection trop avancée pour être opérée utilement, alors même qu'une opération n'eût pas déjà eu lieu, ce qu'on nous avait caché avec soin, et qu'il n'y eût pas eu au-devant de l'oreille droite une tumeur de même nature, mais non encore ulcérée. Le malade dut être renvoyé comme incurable.

MALADIES DES ORGANES DE L'AUDITION.

- 1 seule, guérie. — C'était une *Otorrhée scrofuleuse* qui céda à l'huile de morue et à des injections d'une solution d'acétate neutre de plomb.

MALADIES DES ORGANES DE LA CIRCULATION.

6 cas, dont 3 guéris, 1 amélioré et 2 terminés par le décès, dû, dans un des cas, à une affection intercurrente d'un tout autre organe. Pas d'opération.

2 *Péricardites rhumatismales*, dont l'une accompagnée de douleurs articulaires, céda à un traitement énergique, tandis que chez l'autre, qui succomba, on trouva un épanchement considérable dans le péricarde, des villosités à la surface du cœur, une hypertrophie de cet organe et une insuffisance de la valvule mitrale, ainsi qu'une pleurésie du côté droit.

1 cas de *Palpitations du cœur*, qui avaient été considérablement amendées par l'emploi topique de la glace, quand le malade fut pris d'une hydrocéphale aiguë, à laquelle il succomba: le sommet de ses poumons contenait de nombreux tubercules miliaires non ramollis.

1 *Phlébite*, intéressant la veine crurale droite, qui nous avait été adressée comme fièvre typhoïde commençante, et dont le porteur fut affecté de pleurésie pendant sa convalescence.

1 *Adénite inguinale*, affection idiopathique, guérie.

1 cas d'*Ulcères scrofuleux* siégeant à la peau et aux glandes lymphatiques au cou, sous la mâchoire inférieure, au pourtour des clavicules, à la région du sternum et à celle du condyle externe du pied droit. Après une longue cure préparatoire, ce malheureux, qu'un ancien staphylôme rendait borgne, nous quitta, fort amélioré, pour les bains de Schinznach.

MALADIES DES ORGANES DE LA RESPIRATION.

Sur les 37 maladies de cette catégorie, nous comptons 27 guérisons, 7 améliorations et 3 décès: dans 2 cas nous pratiquâmes une opération.

- 2 *Ozènes*, accompagnés l'un de gastralgie, l'autre de céphalalgie, et guéris tous deux.
- 1 *Nécrose syphilitique d'os du nez*, récursive, traitée avec succès par l'iodure de potassium à l'intérieur et à l'extérieur, et par l'extraction de nombreux séquestres.
- 1 *Thyroïdite*, suppuration venue à la suite d'une fièvre typhoïde, et guérie ainsi qu'une bronchite chronique.
- 1 *Goître*, guéri.
- 1 *Périlaryngite*, dont le porteur, affecté d'une tuberculose miliaire, nous avait été adressé comme atteint de fièvre typhoïde: le malade étouffant à la suite de l'obstruction d'un larynx par un fragment nécrosé du larynx, nous dûmes avoir recours à la trachéotomie, qui fut suivie d'un plein succès, en ce sens qu'à dater de ce jour, le malade put respirer tranquillement jusqu'à sa mort qui n'eut lieu que 37 jours plus tard et fut due, non à la périchondrite laryngée, mais bien à la phthisie. Ce cas, l'un des plus intéressants de l'année, ayant été publié avec tous ses détails dans l'*Echo médical*, il est inutile d'en donner davantage dans ce rapport.
- 1 cas de *Contusions à la poitrine*, guéri ainsi que la bronchite chronique qui l'accompagnait.
- 1 *Périostite costale* siégeant à l'extrémité sternale de la troisième côte: guérie.
- 1 *Fracture de côte*, accompagnée de contusions, chez un homme qui s'était trouvé sous un mur éboulé.
- 2 *Plaies par instrument tranchant à la région de la poitrine*, l'une au côté, accompagnée de blessures analogues à la mâchoire inférieure et à la joue du même côté, rapidement guérie, l'instrument n'ayant pas pénétré dans la cavité thoracique; l'autre, arrivée à l'hôpital le même jour, concerne un individu qui avait reçu dans une rixe, un coup d'un couteau-poignard, qui se brisa dans la région dorsale; le malade cracha immédiatement du sang. Amené plus tard à l'hôpital, il fut

soumis à nos soins, qui ne pouvaient réussir à faire fermer cette plaie : la sonde nous fit enfin découvrir un corps dur, non recouvert de périoste, que nous prîmes pour un séquestre provenant d'une côte nécrosée : une incision prolongée des deux côtés, en suivant une sonde cannelée, nous permit d'extraire le bout brisé du couteau-poignard, placé le tranchant en avant, la pointe dirigée vers la colonne vertébrale ; pour la seconde fois, le malade cracha du sang, fait qui, joint au premier, me fit penser que les poumons avaient été intéressés, mais peu profondément, par cette lame, qui est également conservée dans la petite collection anatomopathologique que nous formons à l'hôpital.

2 cas d'*Asthme*, dont un compliqué de bronchite chronique ; tous deux guéris par la solution de Fowler.

5 *Bronchites aiguës* guéries ; dans un cas, on profita du séjour de la malade pour amener la résolution presque complète de son goître ; le séjour d'un autre fut prolongée par un état de grande surexcitation nerveuse.

1 *Bronchite capillaire*, affection intense, simulant une phthisie pulmonaire ; guérie.

2 *Bronchites chroniques*, l'une considérablement améliorée, quand le malade exigea sa sortie ; l'autre qui nous avait été adressé pour l'opération de l'empyème (!), succomba à une hydropisie produite par sa bronchite chronique, malgré un traitement actif et varié.

41 *Pneumonies*, avec un seul décès dans un cas où le poumon droit était complètement hépatisé, le gauche emphysémateux sur plusieurs points, la plèvre droite injectée, les deux cavités des plèvres remplies d'une grande quantité de sérosité, le cœur hypertrophié, ainsi que le foie en outre graisseux, et un rein hyperémié ; pendant toute sa maladie, il n'avait pas eu de crachats tuilés : c'était un homme, âgé de 56 ans, tombé malade aux Emposieux, et entré à l'hôpital en décem-

bre 1857. Le traitement de nos pneumonies a été varié : l'acétate de plomb uni à l'opium, la digitale en infusion, le tartre stibié, en ont fait les principaux frais : nous sommes, dans cette maladie, on ne peut plus sobre d'émissions sanguines, à cause de notre constitution médicale régnante, dans laquelle les phlogoses franches sont rares, et où l'on a fort à redouter des phénomènes d'adynamie, d'ataxie ou d'anémie pendant la convalescence de la plupart des maladies traitées de cette manière : nos résultats de cette année et des précédentes, sont bien propres à nous faire persévérer dans cette ligne de conduite. Un de nos dix autres malades avait eu un delirium tremens avant son entrée à l'hôpital, et eut pendant sa convalescence une dyspepsie par défaut d'alcooliques, à laquelle nous remédiâmes par un mélange de teinture d'assa-fœtida et d'alcool à doses décroissantes ; un autre fut pris de delirium tremens dans l'établissement et dut être isolé : le calomel à petites doses triompha rapidement de cette complication de sa maladie ; enfin, dans un autre cas, où la pneumonie affectait les deux poumons, mais surtout le droit, n'intéressant point leurs sommets, le malade présenta le délire le plus intense que j'aie jamais observé dans cette maladie, au point de faire craindre l'invasion insidieuse d'une fièvre typhoïde, et cela d'autant plus qu'on ne pouvait le prendre pour un delirium tremens : la morphine en triompha assez rapidement ; enfin, un de nos malades présentait une hypertrophie du cœur. De nos 11 cas, un seul appartenait au sexe féminin ; 1 seul était double, 8 siégeaient à droite, (à savoir 5 surtout à la base, 2 au sommet, et 1 occupant tout le poumon), et 2 se trouvaient à gauche (tous deux à la base). Les âges des malades étaient de 16, 20, 21, 22, 33, 40, 42, 43, 45 (deux cas, dont un féminin,) et 56 ans (seul décès). Quant aux mois

et aux localités, laissant de côté celui qui était tombé malade en 1857, et ajoutant 3 cas qui restaient en traitement au 1^{er} janvier 1859 (trois hommes, tous guéris), nous trouvons les 13 cas reçus en 1858, répartis comme suit : seconde moitié de mars, 2 (ambulant et Cormondrèche); avril, 2 (Neuchâtel et Pouillerel); septembre 2 (Cormondrèche et Landeron); octobre, 1 (Brenets); novembre, 4 (Boudry, Fontaines, Chaumont et Brenets); décembre, 2 (Fleurier et ambulants). Le petit nombre de cas du printemps, comparé par exemple à celui de 1857, nous paraît dû à la température exceptionnellement douce et privée de retours de froids, qui signala notre printemps de 1858. — Quant aux pneumonies compliquant d'autres maladies, nous renvoyons à ce que nous en disons à propos de la fièvre typhoïde, du rhumatisme articulaire aigu, des fractures du crâne, de l'empyème et de l'hépatite aiguë. 3 cas d'*Epanchement pleurétique*, tous trois grandement améliorés, quand ces malades demandèrent leur sortie. Il en fut de même de notre

1 *Empyème*, cas très-compiqué qui paraissait être la suite d'une pleurésie diaphragmatique, qui avait aussi occasionné une hépatite chronique, suivie de la formation d'un abcès, tandis que le poumon gauche présentait aussi pendant le séjour du malade dans l'établissement, une pneumonie intercurrente, et qu'il se forma un abcès de la région de l'épaule droite.—Ce cas et les trois qui le précèdent, représentent tout notre contingent de pleurésies, déduction faite des cas de pneumonie où la plèvre était plus ou moins intéressée, d'un cas de fièvre typhoïde, d'un de péricardite rhumatismale, et de celui de phlébite, qui présentèrent cette affection pendant leur séjour dans cet hôpital.

1 *Tuberculose pulmonaire*, admis pour des symptômes qui avaient quelque analogie avec une fièvre intermit-

tente; il dut nous quitter amélioré, le traitement ayant fait cesser la diarrhée colliquative qu'il présentait. Sans parler d'autres cas, où les poumons présentaient des tubercules, je me bornerai à rappeler que, à strictement parler, notre fait de périchondrite du larynx devrait être classé ici, si cette affection secondaire n'avait acquis, par l'opération qu'elle nécessita, un intérêt tel, qu'il nous a paru préférable d'en parler sous cette autre rubrique.

MALADIES DES ORGANES DE LA DIGESTION.

13 guérisons, 4 cas améliorés et 4 décès, sont les résultats des 21 traitements d'affections de ces organes, dont 1 seulement requit une opération, à savoir:

- 1 *Epithélioma de la lèvre inférieure*, qui fut guéri par l'excision de la tumeur et l'application de sutures entortillées.
- 1 *Nécrose du maxillaire inférieur*, améliorée, mais dont le séquestre, non encore mobile lors de la sortie, devra être extrait plus tard.
- 1 *Angine catarrhale*.
- 1 *Embarras gastrique*.
- 2 *Dyspepsies alcooliques*, guéries par l'alcool à doses décroissantes, uni à de la teinture d'assa-fœtida.
- 7 *Gastralgies*, dont 4 guéries, tandis que, chez les 3 autres qui ne présentèrent qu'une amélioration de leur état, nous craignons qu'il ne s'agisse plutôt d'affections organiques de l'estomac au début.
- 1 *Colique*, remarquable par sa violence, chez un individu précédemment opéré de hernies étranglées.
- 1 *Pérityphlite*.
- 1 *Hépatite aiguë*, compliquée d'une pleuropneumonie de la base du poumon droit, d'une caverne et de plusieurs tubercules du gauche, cette affection avait déterminé

une augmentation de volume et de rougeur du foie, à la périphérie du lobe droit duquel étaient deux abcès de la taille d'une noix et plusieurs autres plus petits dans la substance même de ce lobe : des frissons répétés, un point de côté à droite, et plus tard une teinte ictérique des conjonctives et de la peau, avaient été les principaux symptômes de la maladie du foie, dont l'invasion avait suivi de peu de jours une chute sur la tête de ce malheureux, qui succomba à l'hôpital.

- 1 *Dégénérescence graisseuse du foie*, des plus marquée, compliquée seulement d'un abcès qui s'étendait sur le côté droit du foie jusqu'au diaphragme. Egalemeut terminée par la mort.
- 1 *Péritonite tuberculeuse*: ce malade présentait à son entrée une douleur localisée, analogue à celle d'une pérityphlite, mais accompagnée de diarrhée; à mesure que l'amélioration semblait survenir, se dessinèrent les symptômes d'une tuberculose pulmonaire, et le malade finit par succomber. A l'autopsie, nous trouvâmes des adhérences sur toute la surface du poumon droit qui contenait de nombreuses cavernes, tandis que le gauche ne présentait que des tubercules disséminés et lui avait permis de vivre encore longtemps malgré les désordres de son congénère; la rate était hypertrophiée et friable; le foie et les reins graisseux; on trouvait en outre de nombreux dépôts de tubercules miliaires sur la couche séreuse des intestins, avec de nombreuses adhérences entre les deux parois du péritoine dans la région iléo-cœcale, et cela à un tel point que l'intestin se déchire quand on veut le détacher, ses parois ne présentant plus de résistance à cette traction; les glandes mésentériques étaient engorgées; mais il n'y avait aucune ulcération intestinale.
- 1 *Tuberculisation mésentérique*, également suivie de mort après que la matière tuberculeuse eût provoqué des

perforations de l'intestin sans épanchement et une du diaphragme, au-dessous duquel était une poche remplie d'un dépôt tuberculo-purulent.

- 1 *Ascite*, chez une personne hystérique; l'affection, essentielle à ce qu'il nous parut, après avoir résisté aux diurétiques les plus variés, et avoir été accompagnée de douleurs abdominales intenses, et de lipothymies, entra subitement dans une voie d'amélioration telle, que la malade nous quitta sans trace d'hydropisie.
- 1 *Plaie par instrument tranchant à l'abdomen* et au bras gauche, survenue dans une rixe, se termina par la guérison, quoique la position de celle de l'abdomen, située à la région inguinale, la rendit particulièrement grave.

MALADIES DES ORGANES GÉNITO-URINAIRES.

Au nombre de 11, elles offrirent 7 guérisons, 3 améliorations et 1 résultat nul; 4 d'entre elles furent opérées.

- 1 *Périnéphrite*.
- 1 *Catarrhe vésical*.
- 1 *Hydrocèle*, guéri par la ponction suivie d'une injection de chloroforme.
- 1 *Carcinome de la prostate*: déjà opéré trois fois d'un squirrhe du rectum, une première par les docteurs de Marval et Vouga, et deux fois par nous à l'hôpital: l'affection tendait à revenir, et était accompagnée d'un carcinome de la prostate qui lui occasionnait de fréquentes envies d'uriner: le traitement améliora un peu les symptômes de cette affection qu'il ne pouvait être question de guérir.
- 1 *Carcinome de la région inguinale* mérite d'autant plus d'être placé parmi les affections des organes génito-urinaires, que le cancer avait débuté par le testicule gauche, qui avait dû être opéré: c'était aussi pour une

opération qu'on prétendait nous l'envoyer, quelque impraticable et inutile qu'elle fût, et nous dûmes le renvoyer, comme incurable, au bout de peu de jours, parce qu'il répandait une odeur insupportable et que notre seule salle d'isolement devait être cédée aux ouvriers chargés de changer la disposition de l'aile actuellement consacrée aux femmes.

- 2 *Paraphymosis*: l'un datait de 6 semaines, lors de l'arrivée du malade, et la réduction en fut singulièrement difficile à cause d'une solution de continuité assez profonde, qui avait, sans doute, empêché le développement de la gangrène: ce cas était dû à la masturbation; le suivant survint chez un individu affecté de phymosis, et chez lequel une incision circulaire avait été pratiquée avant son entrée à l'hôpital; par là, nous eûmes aussi plus de peine à en obtenir la réduction, et une prolongation de son séjour, vu le temps nécessaire à la cicatrisation.
- 1 *Métrite subaiguë* guérie, du moins momentanément, la nature des douleurs et les métrorrhagies fréquentes de la malade me faisant craindre qu'il ne s'agisse chez elle d'un carcinome commençant de l'utérus. J'en dirai autant de
- 1 *Métrorrhagie*, qui céda aux ferrugineux et à la quinine.
- 1 *Fibroïde de l'utérus*: la malade qu'on nous adressa pour cette affection, avait de violents maux de ventre qui cédèrent complètement, après quoi la susdite tumeur ne causant plus aucun inconvénient, cette femme fut congédiée grandement soulagée.
- 1 *Hydropisie enkystée de l'ovaire*: trois kystes multiples furent guéris par une triple ponction, opérations que cette fille supporta chaque fois avec le plus grand courage: toutefois, il en restait de plus profonds, non accessibles au troicart, de sorte qu'elle ne nous quitta que considérablement améliorée dans son état.

MALADIES DES ORGANES LOCOMOTEURS.

C'est toujours la catégorie la plus nombreuse, représentée, cette année, par 116 individus, dont 107 furent guéris, 7 améliorés et 2 moururent à l'hôpital; 8 d'entre eux subirent des opérations.

- 1 *Luxation* du cubitus gauche, qui fut réduite, mais à la suite de laquelle la mobilité du coude ne revint que lentement.
- 20 *Fractures*, dont: 1 de l'omoplate, survenue dans une chute de 50 pieds de hauteur environ, chez un individu occupé à démolir une maison, et qui fut relevé pour mort: la fracture existait au-dessous de la crête de cet os, et fut guérie par l'application d'un bandage de corps et d'une écharpe; — 1 de l'humérus, également produite par une chute de 20 pieds environ: elle siégeait peu au-dessous de la tête de cet os, et fut guérie par un bandage plâtré; — 1 des deux os de l'avant-bras, traitée de la même manière; — 1 du cubitus, située à son tiers inférieur, et survenue pendant que cet individu se défendait contre des assaillants: même bandage; — 2 du radius, l'une produite par un éboulement de terre, l'autre par une chute, l'individu ayant été renversé par un gros chien: cette dernière intéressait l'épiphyse: chez toutes deux aussi, bandage plâtré; — 2 de phalanges de doigts de la main: chez l'un des blessés, les doigts annulaire et médus avaient été pris sous le balancier d'une pompe à feu qu'on essayait, et le premier subit une fracture comminutive telle, que le doigt avait dû être enlevé sur place; c'était aussi une fracture comminutive avec écrasement de l'index, qui, chez l'autre, nécessita que nous pratiquassions une amputation partielle de ce doigt; — 2 du fémur, l'une du col, guérie, mais depuis laquelle le vieillard qui

l'offrait, affaibli d'ailleurs par d'anciennes libations, sans doute renouvelées dès-lors, n'a jamais pu quitter son bâton pour marcher; l'autre, située au milieu de l'os, existait chez un enfant de 7 $\frac{1}{2}$ ans, dont la cuisse avait été écrasée sous un ballot de bouchons, et ne laissa aucune suite; — 1 de la rotule: poussé dans un escalier, cet individu était tombé sur les genoux et s'était fracturé transversalement la rotule droite, qui fut guérie par l'application d'un bandage plâtré, précédée de celles de bandelettes fixées avec du colodium; — 4 des deux os de la jambe, dont une était survenue chez un individu dont la jambe avait été prise sous un char de bois, et une provenait d'une chute d'un char de foin (qui lui occasionna aussi une plaie à la tête); la plus remarquable, quant à son mode de production, concerne un enfant qui courait le long d'une surface en pente, au bas de laquelle son pied se trouva pris, tandis que le reste du corps suivait le mouvement commencé: une violente frayeur que lui causa un malade en délire, qui jeta dans sa direction un pot à tisane, détermina chez lui un ictère; — 1 du tibia; — 2 du péroné, l'une arrivée pendant que l'individu sautait d'une voiture, l'autre pendant une expulsion hors d'un cabaret; le premier présenta en outre de l'érysipèle à une joue; — 1 du calcanéum, chez un malade qui, dans un accès de delirium tremens, s'était jeté d'un premier étage dans une cour, chute à la fin de laquelle le tendon d'Achille avait arraché une portion de cet os, dont la fracture fut guérie par l'application d'un bandage plâtré; — et 1 du premier os métatarsien, sur lequel avait passé la roue d'une voiture: guéri de la même manière. — Sans que nous l'ayons mentionné dans tous les cas, on a pu voir que c'est le plus souvent aux bandages plâtrés que nous avons eu recours, et cela avec de très-bons résultats, et sans en voir, pendant les trois premiers tri-

mestres, aucune suite fâcheuse : dès-lors, nous avons dû y renoncer momentanément, à cause de la formation d'abcès ou d'inflammations phlegmoneuses, en rapport avec une purulence des plaies qui a été en augmentant et nous a amené l'épidémie de pyémie et diphthérie des plaies qui s'est développée de toutes pièces dans toutes nos salles d'hommes, et qui a nécessité l'isolement des malades qui en étaient atteints et la non-admission de plusieurs personnes qui demandaient l'entrée dans l'hôpital pour des ulcères ou d'autres maladies peu graves accompagnées de production de pus. Cette explication donnée, je ne puis assez me louer des bandages plâtrés, ayant successivement appliqué avec mes internes successifs, MM. les Drs Max Küchler, Ernest Reynier et Henri Schærer, diverses modifications de cette heureuse invention du Dr Matthysen, actuellement à Bois-le-Duc, pour m'arrêter à celle du professeur Demme, (de Berne), connue sous le nom de bandage plâtré en cataplasmes. Voici en quoi elle consiste : sur une compresse étendue, et entre deux petits bâtons carrés de la hauteur voulue, on étend du gypse en poudre, jusqu'à ce que le tout ait atteint le bord supérieur des bâtons, qui sont ensuite enlevés, pour replier les quatre bords de la compresse sur cette plaque de plâtre pulvérisé : on verse ensuite sur le tout, avec une éponge, de l'eau, froide en été, tiède en hiver, aussi longtemps qu'elle est absorbée ; dès qu'elle reste à la surface du linge, on étanche rapidement l'excès avec l'éponge, et l'on applique cette valve à la surface postérieure du membre, préalablement recouvert d'un peu d'ouate cardée, pour l'y fixer provisoirement avec une bande roulée : un quart d'heure après, le plâtre étant suffisamment sec, une seconde valve, dont les bords doivent légèrement dépasser ceux de la première, est appliquée de la même manière après l'enlèvement

préalable de la bande provisoire, et le tout fixé avec une seule bande roulée: s'il s'agit de la jambe, une espèce d'étrier préparé de la même manière, et se rendant du talon au coude-pied, où ses deux bouts se croisent, termine l'appareil. C'est avec le Dr H. Schærrer qu'ont été faits les essais relatifs à cette modification du bandage, et, dans certains cas, par exemple, dans celui d'une fracture transversale de la rotule, il a montré un heureux esprit inventif, en commençant par rapprocher les deux fragments au moyen de bandelettes enduites de collodion, qui eussent été insuffisantes pour maintenir la coaptation, mais sans l'emploi préalable desquels, le bandage plâtré n'eût pu réussir, puisque, pendant sa dessiccation, les deux fragments osseux se fussent disjoints. Nous ajouterons que quelques confrères qui nous ont fait l'honneur de visiter l'hôpital, entre autres M. le professeur J. Hoppe, (de Bâle), et notre ancien chef de service, M. le Dr de Castella père (de Fribourg), non seulement ont exprimé leur approbation sur ce mode de pansement, mais ont désiré en apprendre l'application pratique. Il serait trop long d'entrer dans le détail des causes qui me font préférer cette modification, aux bandages plâtrés primitifs de l'inventeur hollandais, à ceux du professeur B. Langenbeck (de Berlin), et à des essais antérieurs du professeur Demme (de Berne), également abandonnés par lui, autant que je le sais. — Pour en revenir à nos fracturés de 1858, nous devons rappeler que dans un cas de fracture du crâne, le malade s'était postérieurement fracturé le col du fémur; puis que, pour avoir l'ensemble des fractures et non pas seulement celles des organes locomoteurs, il y aurait lieu de joindre à celles qui viennent d'être analysées, 3 fractures du crâne, 1 de côte, et 1 des os propres du nez, qui accompagnait des plaies contuses à la tête.

- 16 *Plaies*, dont 2 articulaires, une du genou et l'autre d'une articulation du doigt, 3 à l'avant-bras, 2 à la main, 1 à l'index, 2 à la région du genou, 3 à la jambe, 1 au pied, 1 à un orteil, et 1 cas où le mollet et deux doigts de la main en présentaient. — C'est ce dernier cas qui présenta le plus d'intérêt au point de vue de sa triste complication, le tétanos, et de l'heureuse issue d'un traitement par le tartre stibié: ayant publié ce cas in-extenso dans l'*Echo médical*, je me borne à y renvoyer pour les détails de cet accident occasionné par un coup de mine. — On sait la gravité qu'ont souvent les morsures faites par des animaux ou des hommes en colère: celle qui se présenta à notre observation siégeait à l'index et provenait d'un homme ivre, qui avait usé de cet argument de conviction dans une dispute: sauf un peu de raideur du doigt, rien n'eût troublé la bonne issue du traitement, si cet individu n'avait été atteint, dans nos salles, d'une fièvre typhoïde qu'il traversa heureusement. — La même maladie qui survint, pendant le traitement d'un autre de nos patients, affecté de plaie contuse au genou, eut une toute autre issue: en effet, alors que, bien que la bourse muqueuse de la rotule eût été ouverte, tout marchait vers la guérison, la fièvre typhoïde se déclara, fut suivie d'une thyroïdite, et enfin d'une gangrène des parois du cou, à laquelle ce malheureux succomba après de longues souffrances. — C'est aussi par la mort que se termina la plaie pénétrante du genou qui nous arriva avec pleine suppuration de la cavité articulaire (arthropyosis): c'était une jeune fille, précédemment traitée à l'hôpital pour une affection assez singulière, consistant en la présence simultanée d'une pleurésie et d'une affection d'un ovaire: il s'était déclaré chez elle, paraît-il, une hydrarthrose du genou, qui fut malheureusement ouverte après un traitement infructueux, ce qui développa la suppuration

articulaire en question : peu après l'arrivée de cette jeune malade, je provoquai, vu la gravité de son état et les conséquences d'une opération ou de la temporisation, une consultation de la part de mes confrères, les Drs Favre et Vouga, à la suite de laquelle nous agrandîmes l'ouverture pour donner libre issue au pus, la malade étant hors d'état de supporter l'amputation de la cuisse : survinrent quelques jours d'amélioration trompeuse, après lesquels elle expira. A l'autopsie, nous trouvâmes, outre les lésions dues à l'arthropyosis et spécialement une carie commençante des os qui composent l'articulation du genou, une tuberculose généralisée, dont les principales lésions existaient aux plèvres, aux glandes bronchiques, à l'ovaire droit et à la matrice, tandis que les poumons ne la présentaient qu'à un faible degré, et qu'on trouvait un état graisseux du foie et des reins. — L'autre plaie articulaire était due au malade lui-même, qui s'était fait une piqure pour se soulager d'un panaris : la 1^{re} articulation du doigt majeur gauche avait été ainsi ouverte, mais heureusement que l'application d'un bandage plâtré en amena la guérison par ankylose de l'articulation. — A côté de ces deux opérations pseudo-médicales, nous en avons à signaler deux que nous pratiquâmes : en effet, un malade ayant eu la main gauche prise dans une machine à briser les écorces, nous dûmes en pratiquer la désarticulation qui fut couronnée de succès. Une plaie d'arme à feu, également à la main gauche, avait déterminé une hémorrhagie effrayante à la paume de la main, qui résistait à la compression des artères de l'avant-bras et à quelques ligatures superficielles, et ne céda qu'à celle de l'arcade palmaire elle-même : grâce à cela, son malencontreux essai de nettoyer son fusil avec des fragments de verre n'eut aucune des tristes suites qui se présentaient à notre esprit au pre-

mier moment, et ce cas peut-être regardé comme une des belles cures chirurgicales de l'année 1858. — Un malade qui tomba sur un couteau, qui lui intéressa deux artères à l'avant-bras, guérit également. — Une fille, entre deux individus de nationalités différentes, dont l'un prétendait la conduire à la pinte, et l'autre ne voulait pas qu'elle accompagnât son rival, reçut de l'un des deux sept coups de couteau, et s'en guérit si bien, qu'elle put nous quitter pour être reconduite dans son canton par voie de police. — Enfin une servante qui, dans une altercation avec sa maîtresse, était tombée sur une vitre, en eut à l'avant-bras une plaie si profonde, que plusieurs tendons furent intéressés, et qu'à la guérison de la plaie, persistait une difficulté d'étendre les doigts, qui sera sans doute permanente. — Abstraction faite des deux décès cités, tous ces malades nous quittèrent guéris, sauf un qui voulut absolument partir avant l'entière cicatrisation de sa plaie de jambe.

6 *Contusions*, dont 1 au bras, 1 à la région lombaire, 1 à la hanche, 2 au genou et 1 à la jambe. — Celle au bras est remarquable, en ce qu'elle fut produite par une diligence qui passa sur le bras d'un individu qu'elle avait renversé, sans lui occasionner de fracture; dans une de celles au genou, le malade s'était donné lui-même un coup de manche de pioche, qui avait produit un épanchement prérotulien.

7 *Entorses*, 1 du poignet et 6 du coude-pied, dont une, ancienne, fut simplement améliorée par l'emploi d'un bandage plâtré; une autre, qui fut guérie, était rendue particulièrement sérieuse parce qu'un ancien accident avait déjà contourné le pied affecté en dedans.

4 *Myosites* ou *Ténosynites*, à savoir: 2 lumbagos, 1 poïte et 1 ténosynite crépitante de l'avant-bras ou aï.—L'un des lumbagos, consécutif à une chute datant de plu-

sieurs mois, était en rapport étiologique avec une coloration jaune de la peau, à laquelle les conjonctives ne prenaient pas part, et avec des urines normales dues sans doute à une hypertrophie constatée du lobe droit du foie, mais datant, au dire du malade, de sa chute; l'autre s'était produit en soulevant une pierre. — Notre cas de psoïte fut très-grave; une simple chute sur le côté gauche suffit, chez ce sujet lymphatique, pour amener cette affection, suivie d'une suppuration intense et de diarrhée; quoiqu'elle l'eût mis aux portes du tombeau, il guérit complètement. — Quant à notre crépitation douloureuse des tendons, elle était due à l'emploi prolongé de la lime chez un maréchal, et accompagnée d'engourdissement des 3^e et 4^e doigts.

- 16 *Inflammations*, superficielles ou phlegmoneuses, localisées comme suit: 1 de toute l'extrémité thoracique, 1 de l'avant-bras et de la main, 1 de l'avant-bras, 1 de la main, 9 panaris, 1 du jarret et 2 du pied. Un des cas de panaris, chez un homme hypochondriaque, s'étant reproduit, ce malheureux nous supplia de lui enlever le doigt, puis, peu après sa sortie, il nous revint pour une fièvre typhoïde, avec le doigt parfaitement guéri, comme nous l'avions jugé alors que nous refusions cette opération. — Le seul cas, congédié avant l'entière guérison, concerne un individu également affecté de panaris, qui dut être renvoyé pour désordre dans les salles. — Le phlegmon de toute une extrémité thoracique concerne un individu, chez lequel cette grave lésion survint à la suite d'un simple effort, dont les suites avaient été aggravées par des imprudences du malade: l'application de pâte de Canquoin en hâte la résolution ainsi que l'issue du pus. — Dans le cas d'inflammation de l'avant-bras, le malade eut un érysipèle pendant son séjour à l'hôpital. — Un des panaris fut remarquable par la présence d'une fistule, bien

que l'os ne fût pas à nu. — Enfin, chez une servante, dont 3 doigts étaient affectés de panaris, à la suite des travaux inaccoutumés de la cuisine, la phalangette de l'index dut être enlevée.

5 *Abcès*, à annexer au paragraphe précédent, dans le rapport d'effet à cause: 1 siégeait dans le voisinage de la clavicule, 1 à la main, 1 au doigt, 1 paronychie et 2 abcès à la cuisse. — Celui à la main avait été produit par une épine implantée dans la paume de la main. — Dans le fait de paronychie, il fallut enlever l'ongle qui était remplacé par un nouveau quand le malade nous quitta. — Un des cas d'abcès à la cuisse fut des plus graves, et survint à la suite d'un coup que le malade s'était donné avec une pierre, l'application de pâte Canquoin amena la guérison de ce vaste abcès, tandis qu'un second qui se forma plus tard vers la tête du tibia, dut être ouvert avec le bistouri. — L'autre ne lui céda guère en gravité: venu à la suite d'une chute sur la neige, il dut être ouvert, ainsi qu'un épanchement pérrotulien.

4 *Périostites*, 1 de l'olécrane et 3 du tibia. — Deux de ces dernières, suites l'une d'un coup de pierre et l'autre d'une contusion, furent guéries par l'application de pâte de Canquoin. — La troisième nous fut amenée comme cas d'urgence, une incision pratiquée ayant occasionné une hémorrhagie artérielle grave: chez cet enfant scrofuleux, un traitement général et local avait amené une grande amélioration, sans empêcher néanmoins le développement d'une périostite à l'avant-bras, quand son indiscipline nous obligea à le renvoyer.

7 *Arthrocaces*, à savoir: 1 olénarthrocace, 3 chirarthrocaces et 3 gonarthrocaces. La première, considérablement aggravée par le traitement d'un rhabilleur, avait déterminé une ankylose, et la suppuration était assez abondante pour motiver une opération, à laquelle le

malade se refusa; toutefois il nous quitta grandement amélioré quant aux douleurs et à l'intensité de la suppuration. — Une tumeur blanche du genou fut guérie chez une jeune fille scrofuleuse, présentant les plus fâcheux antécédents de famille, par l'application d'un bandage plâtré et l'usage de l'huile de morue. — Les deux autres nécessitèrent l'amputation de la cuisse, suivie d'un plein succès chez les deux autres malades, chez l'un desquels elle existait depuis 10 ans.

2 *Nécroses*, l'une au pied droit, guérie par un long traitement général et local, et spécialement par l'application de pâte de Canquoin; l'autre à un fémur qui avait subi successivement deux amputations à Naples, et dont le porteur, après avoir présenté tous les symptômes d'une pyémie, nous quitta grandement amélioré, sous un prétexte spécieux, mais sans aucun doute pour rompre avec les habitudes de sobriété et d'ordre de l'établissement.

2 *Hygromas*, 1 de la hanche, provenant d'une chute sur cette région, déjà ponctionné et traité par la teinture d'iode, ne céda qu'à la pâte de Canquoin; l'autre prérotulien, consécutif à une écorchure négligée: l'hygroma était en suppuration, et nous injectâmes avec succès de la teinture d'iode par la fistule qui y existait.

1 *Ongle incarné*, guéri par l'introduction de charpie sous le bord latéral de l'ongle, l'application d'eau de Goulard, et le repos.

19 *Ulcères*, tous à la jambe, (un enflammé, un atonique, les autres variqueux), sauf un au pied (tuberculeux) et un au gros orteil (scorbutique). — Tous les ulcères variqueux et l'ulcère atonique des jambes nous quittèrent guéris, sauf un des premiers qui voulut partir trop tôt; toutefois, la fréquence des récidives établit facilement le faible degré d'utilité pour les malades d'un traitement long, qui empêche souvent l'admission

de cas plus urgents: c'est, en effet, presque toujours en vain, qu'on leur recommande, à leur sortie, de porter une bande roulée ou un bas lacé. — L'ulcère au pied était une affection scrofuleuse qui exigea aussi un long traitement. — Celui au gros orteil, chez un prisonnier, était de nature scorbutique, et assez invétéré pour que l'ablation du doigt ait été nécessaire: la guérison en fut longue, et ce meurtrier parvint à s'évader avant le moment où il eût été remis aux autorités de police, mais fut ensuite saisi par la gendarmerie française et réintégré aux prisons de cette ville. — Quant à l'ulcère enflammé de la jambe, c'est un cas sur l'origine réelle de laquelle nous sommes resté dans le doute, et qui avait, à l'entrée de la malade, 8 centimètres sur $7\frac{1}{4}$ de diamètre; il fut néanmoins complètement guéri par notre traitement.

- 2 *Congélations*, toutes deux au pied.
- 3 *Brûlures*, 2 à la main et 1 au pied, produites deux par de l'eau bouillante et une des premières par du beurre fondu.

MALADIES CUTANÉES.

Les 9 cas y appartenant furent tous guéris et cela sans aucune opération.

- 1 cas de *Gale*, qui avait déjà passé une nuit à l'hôpital quand nous le vîmes, fut guéri par la méthode belge, mais non en deux heures.
- 5 *Eczèmes*, dont 2 impétigineux au cuir chevelu, les 3 autres à la tête, au genou et à la jambe, le dernier accompagné d'un pityriasis au bras.
- 1 *Impetigo*.
- 1 *Prurigo*.
- 1 cas de *Syphilides*, venu à l'hôpital pour une affection cutanée de nature douteuse, qui céda à l'iodure de potassium: la persistance de soi-disant fleurs blanches

nous amena à constater l'existence d'ulcérations du col de la matrice, sur le vu desquels elle fut renvoyée; dès-lors les syphilides et autres accidents spécifiques ne se sont plus remontrés.

Au début de ce rapport, je vous ai rappelé, Messieurs, l'ouverture de la salle Grieninger et le remaniement de l'aile occupée par les femmes. Un autre changement important a eu lieu, je veux parler de la séparation en deux de l'ancienne salle III, ce qui nous permet d'avoir dorénavant une chambre d'isolement pour chaque sexe, tandis qu'auparant c'était à l'ancienne salle VII qu'incombait ce double service, ce qui n'eût plus pu avoir lieu avec une séparation plus complète des sexes, comme elle est établie aujourd'hui.

En effet, les hommes occupent 16 grands lits et 2 petits dans les salles I et II (aile des hommes) et 23 grands dans les salles III-VI (façade), tandis que les femmes en ont 18 grands et 2 petits, occupant les salles VII, VIII et Grieninger (aile des femmes), ce qui, à l'heure qu'il est, constitue trois services distincts de 18, 23 et 20 lits. Le rapport entre les deux sexes est resté ce qu'il était auparavant, 2 lits d'homme pour 1 de femme (antérieurement 33 et 17, actuellement 41 et 20), c'est-à-dire celui que les besoins de la population avaient déterminé, et pourtant grâce à la présence de nombreux ouvriers de chemin de fer et d'autres entreprises, tandis que, depuis l'agrandissement de l'hôpital, nous avons déjà souvent été à court de places pour les hommes qui se présentaient pour des maladies admissibles, nous n'avons pas encore vu une seule fois le nombre des femmes au complet.

Quoiqu'il n'y ait eu que peu d'opérations majeures ou de cas qui aient requis une consultation médicale, nous avons dû avoir recours pendant l'année aux Drs Léopold Reynier père, Favre et Vouga, qui ont bien voulu nous

seconder avec la plus grande complaisance. Je dois aussi vous mentionner le zèle que MM. les Drs Henri Schærer (de Wädenschwyl) et Joseph Richard, (de Bonfol), ont montré dans l'exercice des fonctions d'interne, dans lesquelles ils se sont succédés.

Vous étiez accoutumés, depuis la fondation de l'hôpital en 1811, à entendre le médecin en chef de cet établissement remercier les sœurs hospitalières de l'ordre de St-Jacques de Besançon, qui le desservaient: dans mon rapport de ce jour, Messieurs, j'aurais les mêmes éloges à leur donner, si elles étaient encore au milieu de nous. Mais, vous le savez, le 12 mai 1859, elles sont parties, et ont été remplacées par des sœurs diaconesses de Strasbourg.

Par ce changement, Messieurs, l'hôpital Pourtalès se trouve dans un moment de crise: ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'il pourra la traverser. Mais ne l'oublions pas, Celui qui soutient les institutions faites pour son amour, est toujours là pour continuer à veiller sur cet établissement, et c'est avec confiance que nous pouvons regarder un avenir qui est entre ses mains, et où son aide ne fera pas plus défaut à nos malades et à ceux qui sont appelés à les soigner, qu'il ne leur a manqué jusqu'à ce jour!

